



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq septembre à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 18 septembre 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Emmanuelle AZEMA - CARLES, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Martine GIL, Sylvie LERMET, Marie LORENTE, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Lionel GAYSSOT, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

### Absents :

Mesdames Corinne CONSTANTIN.  
Messieurs Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jean-Michel GUITTARD, Joël RIES, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Jean-Baptiste GELY représentant M. Joël RIES  
Alain MALRIC.

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS  
M. Jean BLANQUEFORT donne procuration à M. Gérard NICOLAS

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Martine GIL est élue secrétaire de séance.

### **207 - 2023 – Spectacle musical pour les enfants des écoles maternelles et primaires de la Communauté de communes Les Avant-Monts**

Comme chaque année, durant le mois de décembre, le service culturel de la Communauté de communes, offre aux enfants scolarisés sur son territoire, un spectacle à destination des enfants des cycles 1, 2 et 3.

Cette année, la compagnie Alatoul, représentée par l'association « Boite de concerts » donnera 18 représentations du spectacle « Lili, la plus petite étoile de tout l'univers » à travers 6 salles des communes du territoire (Abeilhan, Laurens, Murviel les Béziers, Magalas, Roujan et Thézan les Béziers), à raison de 2 représentations par jour, pour que toutes les écoles puissent bénéficier de ce spectacle.

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire d'approuver le devis de l'association « Boite de concerts », pour le spectacle « Lili, la plus petite étoile de tout l'univers » qui s'élève à un montant de 15 260€ TTC, pour 18 représentations.

APRÈS en avoir délibéré, le Conseil communautaire, DÉCIDE, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le devis de l'association « Boite de concerts »
- DE PREVOIR le montant de 15 260€ € dans le budget général
- PRECISE que le paiement sera effectué à la fin des 18 représentations

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**LE PRESIDENT,**

  
